Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 056-215602343-20231213-2023_116-DE

SAINT-PIERRE
QUIBERON

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre 2023 à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 7 décembre, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre Quiberon sous la présidence Madame Stéphanie DOYEN, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. LE PADELLEC Maxime, Mme FRELAUT Renée, Mme MARLIER Marie Jeanne, M. SERMIER François, M. PRONO David, M. ARTIGE Jean François, M. DEVYS Bertrand, Monsieur LEDOYEN Jérôme, M. GOARIN Joël, Mme FIGLAREK Sylvie

Absents excusés et procurations :
Mr LE LEUCH Éric (Procuration à Mme FRELAUT Renée), Madame JOSSIC Katell (Procuration à Jean François ARTIGE), Mme FOURRIER Geneviève (Procuration à Mme DOYEN Stéphanie), Monsieur DELAPORTE Christophe (Procuration à Mme FIGLAREK Sylvie)

Absents non excusés : Samuel HERVE, Willy LEOTURE
Nombre de conseillers en exercice : 17 présents : 11
Procurations : 4 - Votants : 15
Date de convocation : 07 décembre 2023
Secrétaire de séance : M. Maxime LE PADELLEC

FINANCES

2023-116 – TARIFS 2024 – PORT DE PORTIVY

Rapporteur : Maxime LE PADELLEC

Chaque année, il est demandé au conseil municipal de voter les tarifs des ports.

Concernant les tarifs pour l'année 2024 et au vu de l'inflation de 5.2% en 2023, les commissions « finances » et « ports et plages » proposent une augmentation de 3%.

Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 056-215602343-20231213-2023_116-DE

	Mouillages à l'année					
	2023			2024		
Désignation	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Bateaux jusqu'à 5m	137€	27€	164€	141 €	28 €	169 €
Bateaux de plus de 5m à 6m	164€	33€	197€	169 €	34 €	203 €
Bateaux de plus de 6m à 7m	194€	39€	234€	200 €	40 €	240 €
Bateaux de plus de 7m	230€	46€	276€	237 €	47 €	284 €
Pêcheurs professionnels (année)	169€			174 €		

	Mouillages saisonniers					
	2023			2024		
Désignation	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Mouillages saisonniers à la semaine (toutes longueurs)	41.67€	8.33€	50€	43 €	9 €	52 €
Mouillages saisonniers au mois (toutes longueurs)	125€	25€	150€	129 €	26 €	155 €

	Autres Tarifs					
	2023			2024		
Désignation	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
Contrevenants (forfait)	309€	62€	371€	318 €	64 €	382 €

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 novembre 2023,

Vu l'avis favorable de la commission ports et plages du 30 novembre 2023,

Envoyé en préfecture le 13/12/2023
Reçu en préfecture le 13/12/2023
Publié le
ID : 056-215602343-20231213-2023_116-DE

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- VALIDE les tarifs présentés ci-dessus ;

- DIT qu'ils seront applicables dès le 1er janvier 2024 ;

- DONNE pouvoir à Mme le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

A Saint Pierre Quiberon

Le 12 décembre 2023
Le Maire
Stéphanie DOYEN

MAIRIE ST-PIERRE-QUIBERON * 56510 *